Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 106 (1961)
Heft: 9

Artikel: Une nouvelle auto-mitrailleuse Panhard (A.M.L. 245)
Autor: Perret-Gentil, J.
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-343069

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 14.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Une nouvelle auto-mitrailleuse Panhard (A.M.L. 245)

Après plus de quatre ans d'un patient travail de mise au point, la firme Panhard vient de présenter un nouveau type de véhicule de combat aux journalistes militaires, au Camp de Satory, sous l'égide des représentants des services techniques de l'Armée de terre. La firme Panhard, universellement connue, peut s'enorgueillir d'avoir conçu et construit la première auto-mitrailleuse blindée qui ait existé, ceci en 1899. Aussitôt après le dernier conflit mondial fut créé l'E.B.R. Panhard (Engin blindé de reconnaissance) actuellement en service dans plusieurs armées. Ce dernier se caractérisait par deux postes de conduite, à l'avant et à l'arrière, avec changement alternatif de la commande ; par huit roues, dont quatre médianes pouvaient être relevées sur route ; et par un équipage de quatre hommes, un chef de l'engin, un tireur et deux conducteurs.

L'A.M.L. (Auto-Mitrailleuse Légère) n'a aucune parenté avec l'A.M.X., dont le sigle provient de : Atelier d'Issy-les-Moulineaux. Elle est dérivée précisément de l'E.D.R., mais sous une forme beaucoup plus réduite. On peut dire qu'elle est en quelque sorte le produit des guerres subversives soutenues par la France, notamment en Afrique du Nord, et que tous ses aménagements partent de l'intention de faire face aux procédés de guérilla, que ce soit en pays très coupé à réseau routier peu dense, ou en terrains variés, ou encore en combat de rues contre des adversaires embusqués dans les maisons et sur les toits.

Pour remplir ces conditions il a fallu créer un engin possédant les caractéristiques ci-après : une excellente maniabilité; la possibilité de franchir des terrains difficiles; à quatre roues seulement cet engin les parcourant aussi aisément que les premiers chars à chenilles ; la facilité pour l'équipage de

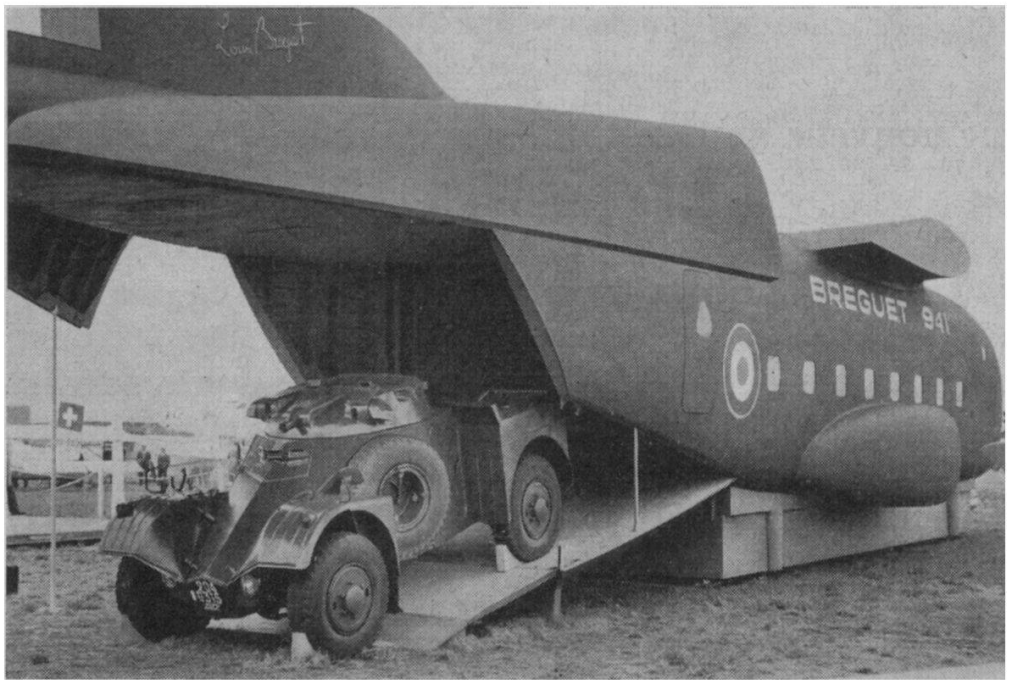

AML Panhard sur maquette de Breguet 941 de transport. Sont particulièrement visibles : les épiscopes devant l'emplacement du conducteur (l'engin peut plonger dans l'eau jusqu'au niveau de ceux-ci) et sur la tourelle ; il n'apparaît que le haut de celle-ci, pivotant en entier jusqu'au plancher du véhicule.

s'enfermer entièrement à l'intérieur du poste de conduite et de la tourelle, la visibilité étant assurée par de petits périscopes dénommés *épiscopes*, c'est-à-dire à l'abri des balles, des éclats, des bouteilles à carburant s'enflammant, la possibilité d'actionner des tirs courbes (mortier) et tendus (deux mitrailleuses) à des inclinaisons très variées, ainsi que simultanément des tirs courbes et tendus, permettant de déloger et de prendre sous le feu des défenseurs d'une position quelconque ; et enfin, une extrême simplicité du service à l'intérieur de la tourelle, celle-ci entraînant dans ses mouvements de rotation aussi bien les deux hommes, leurs armes, les munitions, les appareils de pointage, de radio et le phare en vue du tir de nuit. Ainsi la position à l'intérieur du véhicule des deux servants des armes demeure toujours pareille et de même leurs gestes ; les réflexes acquis ne sont pas contrariés. La place dont disposent les trois hommes de l'équipage est très

suffisante, plus grande semble-t-il, que sur l'E.B.R. (toutefois avec un homme de plus et un canon) grâce à des progrès accomplis dans l'aménagement. Plusieurs innovations intéressantes ont été introduites : pendant les déplacements sans combat, les deux volets du toit étant ouverts, les deux hommes peuvent se surélever, la tête à l'extérieur, en utilisant comme siège le dossier (du siège en position basse) qui comprend un dispositif pour le faire pivoter vers le haut et le fixer. De plus, la disposition des roues par rapport au blindage et aux parties extérieures a été calculée de manière que ce soient toujours les roues qui abordent un obstacle et non une partie saillante, qui tendrait à immobiliser l'engin.

Principales données techniques

— Moteur Panhard (dérivé de celui des voitures) logé à l'arrière du véhicule, à 4 cylindres horizontaux et à refroidissement par air ; type 4 HD ; très faibles rapports poids/puissance et encombrement/puissance ; alésage-course 85 × 88 ; cylindrée totale, 1,997 litre ; 4 700 tours/minute au maximum ; puissance 90 CV avec 1 carburateur ; consommation, environ 20 litres aux 100 km ;

— vitesse, jusqu'à 100 km/h sur routes plates ; 55 km/h en terrains variés ; autonomie, jusqu'à 650 km ; il existe deux boîtes de vitesses couplées donnant 6 rapports de marche avant et un arrière ; la boîte haute est la plus communément employée et comporte 2 vitesses démultipliées et 2 surmultipliées ; quand la boîte basse est en prise, la boîte haute donne les 4 vitesses supérieures de la gamme ;

— embrayage à commande automatique par électro-aimant qui permet de supprimer la pédale d'embrayage, d'où une grande simplification dans la conduite ;

— un système à 2 répartiteurs permet de distribuer automatiquement la puissance aux seules (ou à la seule) roues qui travaillent dans le cas où l'adhérence ne soit plus

assurée au sol du fait des difficultés du terrain ; un répartiteur opère entre la partie droite et la partie gauche de la transmission ; et l'autre entre les essieux avant et arrière du véhicule ; le système est appelé blocage de différentiel ; roues à pneus Michelin XY 900 X 16 ; toutes les quatre sont conductrices ; freins sur les 4 roues, actionnés au pied et par commande hydraulique ; freins de secours actionnés par un levier à main sur les sorties de boîte ;

— la tourelle est en tôles laminées, en acier de blindage avec un masque double, à droite, de mortier ; à gauche, de 2 mitrailleuses ; le pointage latéral par pivotage de la tourelle porte sur 360° ; en élévation les pièces peuvent prendre trois positions, très basses, basses et très hautes pour varier les tirs tendus et courbes ; les pièces sont indépendantes les unes des autres ; le pointage est effectué isolément à un appareil, épiscope à lunette, et les données transmises automatiquement aux pièces : mortier de 60 mm de portée maximum de 1600 m ; 2 mitrailleuses de 75, d'une cadence de tir de 600 coups/minute ;

— 7 épiscopes sont répartis dans la tourelle entre les 2 servants et 3 autres pour le conducteur, assurant à ce dernier une visibilité, volet fermé, de 120° latéralement ;

— 2 postes radio, un pour la liaison rapprochée, cdt. de cp., l'autre plus lointain pour prendre la liaison avec les éléments participant à la même manœuvre : chars, infanterie portée, etc. ; plus interphone ; des combinaisons entre ces postes permettent de maintenir l'écoute simultanément ; un ventilateur fonctionne pendant le tir pour évacuer l'acide de carbone ;

— l'engin peut franchir un gué de 1,1 m de profondeur et gravir des pentes de 50 degrés ; au sol, la silhouette demeure basse ; rayon de virage, 5,25 m ; l'engin est aérotransportable sur Nord 2501 et Breguet 941 ; il est relativement silencieux ; son poids total est de 4,5 tonnes.

Il s'agit donc d'un engin rustique, réunissant sous un poids et un encombrement fort minimes, le maximum d'armement et surtout la protection d'un personnel appelé à agir par petits éléments isolés. Certes cette protection est relative contre les projectiles anti-chars à charge creuse — car on sait qu'aucun blindage ne leur résiste. En l'occurrence il s'agissait d'assurer la plus grande maniabilité en faveur de quelques éléments chargés de réprimer des mouvements subversifs où qu'ils éclatent ; ou également à des éléments plus nombreux, grâce aux facilités qu'offre leur aéroportage, pour s'opposer dans les délais les plus réduits à des mouvements d'une certaine ampleur qui pourraient être déclenchés, soit de l'intérieur, soit par voie aérienne contre des objectifs sensibles tels que: les complexes industriels, les zones portuaires ou plages de débarquement et les aérodromes.

J. Perret-Gentil

Revue de la presse

Problèmes de l'armement atomique de la Suisse

L'importante question de l'armement atomique de notre armée doit être tranchée par le peuple.

La « Société d'études militaires »[1] a fait paraître chez Huber et Cie, à Frauenfeld, un opuscule destiné à l'information des citoyens et à l'organisation de conférences et de discussions sur ce sujet.

Ce petit ouvrage, intitulé : « Probleme der Schweizer Atombewaffnung », fort bien rédigé et présenté, traite tous les points qui se rapportent à cette grave décision que le peuple doit prendre, en exposant pour chacun d'eux les arguments pour et contre.

Il est toutefois fort regrettable que cette brochure, comme celles qui ont déjà paru ou qui paraîtront en Suisse alémanique sur le même sujet, ne soient pas éditées également en français. Une traduction est indispensable, car il est nécessaire d'avoir en Suisse romande de la documentation de ce genre ; à notre connaissance, il n'existe rien pour le moment.

---

[1] En allemand : « Verein zur Förderung des Wehrwillens und der Wehrwissenschaft ».